

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 4 Octobre 2022 (20h30)

Présents :— **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier — RAMPON Pascal -- JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - BOIS Marjorie — FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - - PICOD Edouard --PINEAU Marc-Henri — SAUZE-PARIZOT Vanessa**

Excusé (s) : **ZOCCHETTI Céline (a donné procuration à Mme BOIS Marjorie)**

Absent (s) :

Démissions : **ROGNARD Carole**

Secrétaire de séance : **Mme JOMAIN Chloé**

Ordre du jour :

TAXE AMENAGEMENT - CADETS DE LA GENDARMERIE - URBANISME -PLUIH – SCOT – SYDER – SYNDICAT DES EAUX - ECONOMIE D'ENERGIE - DELEGATIONS suite ELECTION NOUVEAUX ADJOINTS - GAZETTE 2022-2023 - BRUNCH NOUVEAUX ARRIVANTS - FETE des CONSCRITS - ASSOCIATIONS – CALENDRIER DES FETES - QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION COMPTE RENDU REUNIONS DU 6 SEPTEMBRE 2022 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) Taxe aménagement :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Le Code de l'urbanisme prévoit que, lorsque la taxe d'aménagement est instituée et perçue par les communes, tout ou partie de la taxe perçue par la commune est reversé à l'établissement public de coopération intercommunale dont elle est membre, en l'occurrence la CABVS. Le Pacte financier approuvé par le Conseil communautaire, prévoit le reversement de la taxe d'aménagement des communes de la CABVS, sur un champ limité aux zones d'activité économique pour toutes nouvelles installations soumises à autorisation, à compter du 1^{er} janvier 2022. Le Conseil municipal, suite à vote, délibère dans ce sens (11 oui – 3 abstentions).

b) Subvention Cadets de la Gendarmerie :

Mr le Maire informe que Mme Léane VAURAZ, habitante de la commune, a intégré une mission d'intérêt général au sein de la gendarmerie, au titre des Cadets de la Gendarmerie.

Compte tenu de cet engagement volontaire, citoyen et républicain, Mr le Maire propose de répondre favorablement à la demande d'aide financière et à la signature d'une convention de parrainage. Le conseil municipal, après vote (13 oui / 1 non), décide d'attribuer une subvention d'un montant de 200 € à l'association « Cadets de la Gendarmerie » et de signer la convention pour une période d'un an.

c) Avancement Eclairage Nocturne :

Mr le Maire précise qu'il y a eu une erreur dans l'article de la gazette au sujet de l'avancement de l'extinction de l'éclairage nocturne. Les horaires, à compter du 1^{er} décembre 2022, seront les suivants :

Du 1^{er} septembre au 31 mai :

- * Nuit du dimanche-lundi à la nuit du jeudi-vendredi : Extinction de **21h à 6h**
- * Nuit du vendredi-samedi à la nuit du samedi-dimanche : Extinction de **23h à 6h**

- Du 1^{er} juin au 31 août :

- * Nuit du dimanche-lundi à la nuit du jeudi-vendredi : **Pas d'éclairage**
- * Nuit du vendredi-samedi à la nuit du samedi-dimanche : **Extinction à 23h**

URBANISME – PLUI :

Mr le Maire et les conseillers qui ont assisté à la réunion font le point sur l'avancée de la révision du SCOT et du PLUIH.

DOSSIERS D'URBANISME :

DP **DUBOURG** Christian, Route de St Cyr : construction abri de jardin.
PA Modificatif **CLEMENT** Cyrille et Cécile, 129 Rue de la Treille : suppression d'un lot à bâtir.
PA **SCI JMSMP FRAY**, 72 Rue du Breuil - Détachement d'un lot unique à bâtir
PC **SARL COTE JARDIN** de Limas : 99 Rue de la Carrière Réaménagement et division bâtiment à usage agricole et habitation.
DP **MIOLANE** Isabelle, 145 Chemin de la Chapelle - Réhabilitation d'une cabane enfants en local technique et clôture de la piscine.
DP **GOUTELLE** Georges, 1806 Route de Saint Cyr : pose de panneaux solaires.
AT **COMMUNE** : réfection peinture menuiseries des pavillons du Chapitre.
AT **COMMUNE** : réfection peinture porte de l'église de Salles.
DP **BASTIE** Philippe, 101 Route des Granges : régularisation remplacement de 4 fenêtres. DP **BACHEVILLIER** Jean-François, 169 Route des Granges : division en vue de construire. DP **ESPARZA** Aurélien, 64 Route des Granges – Construction d'un pool-house.
PC **AVENAS** Jérôme, 444 Route du Tang : changement de destination du garage et construction d'un abri voitures.
DP **TERRET** Jean-Baptiste, 655 Rue du 8 mai 1945 : réfection peinture menuiseries.
DP **SIGNORET** Frédéric, 62 Rue du Marché : clôture, filet occultant sur grillage.
DP **SEVES** Michaël, 190 Rue de la Treille : Réfection de toiture.
DP **CROZET** Gérard, Route de la Folie : changement de destination d'une remise en habitation.
PC **SIMON** Eric, Route du Pont Mathivet – Extension de la maison d'habitation.
PC **DURNERIN** Sylvain, Le Fond d'Arbuissonnas – Construction d'un local artisanal.
DP **PETITBON** Pierre, 45 Impasse de Champrenard : Abri de stockage de bois de chauffage.
DP **PHILIBERT** Pierre, 17 Impasse des Acacias : réalisation d'un mur de séparation en agglomérat enduit.

RENOVATION ENERGETIQUE :

Il est rappelé que par l'intermédiaire de la CABVS, il y a possibilité, tant au niveau accompagnement que financier, d'obtenir une aide à la rénovation énergétique des habitations. Ce service est destiné à tous les habitants de l'Agglo.
Il serait peut-être souhaitable de faire une réunion d'informations à ce sujet.

SYDER :

Toujours dans un souci d'économie, Mr RAMPON présente les devis demandés au SYDER concernant la suppression de 4 lampes, non couplées à une armoire électrique, donc non programmables. Le conseil donne son accord pour l'arrêt des points lumineux suivants : Terrain de jeux au fond de salles / Le Clapier (vers maison DESPRAT) et Bourg d'Arbuissonnas (arrière maison DESPRAT).

Au niveau du passage des ampoules en « LED » pour l'ensemble des lampes de l'éclairage public, Mr RAMPON indique qu'un devis doit nous être adressé d'ici la fin d'année.
Mr PINEAU demande s'il ne serait pas possible d'installer des cellules de détection. A suivre.

SYNDICAT DES EAUX :

Mr MORAND présente le rapport d'activités 2021 mais précise, que compte tenu de son activité professionnelle, il ne porte aucun avis ou jugement sur ces données.

Des travaux de réfection du réseau d'eau seront réalisés, à compter du 25 octobre « Rue du Moulin » et « Rue des Vignes ».

ASSAINISSEMENT et DECHETS :

Mrs PINEAU et DENIZOT présentent le rapport d'activités 2021.

Ces rapports sont consultables sur le site Internet de la mairie et de la CABVS.

DELEGATIONS AJOINTS/CONSEILLERS :

Suite à la démission de Mme ROGNARD et à l'élection de 2 nouveaux adjoints, Mr le Maire fait part de la liste des délégations :

Mr GUILLARME (1^{er} adjoint,) : Finances – Ecole – Jeunesse et Sport- Affaires sociales – Personnel communal

Mr DENIZOT (2^{ème} adjoint) : Environnement – Erosion - Hydraulique

Mr PINEAU (3^{ème} adjoint) : Assainissement – Opérations funéraires

Mr BOUCHARD (4^{ème} adjoint) : Voirie

Mme SAUZE-PARIZOT (conseillère) : Urbanisme-Bâtiment-Culture – Patrimoine

Quelques conseillers sont surpris, que compte tenu du passage à 4 adjoints, les délégations n'aient pas été réparties uniquement entre ces derniers. Mr le Maire précise que Mme SAUZE PARIZOT est disponible et connaît très bien le domaine de la culture et du patrimoine.

ORGANISATION du CONSEIL MUNICIPAL :

Dans le but d'un travail plus collectif et d'une nouvelle organisation, Mr le Maire propose aux membres du conseil de se réunir, en interne, une fois par mois, en amont de la réunion publique du conseil municipal. Les conseillers donnent leur accord mais demandent plus de transparence dans le suivi des dossiers et des décisions. D'autre part, il a été constaté que lors d'envoi de mails, pour avis, réunions ou disponibilité, il n'y a pas toujours de retour des destinataires.

SALLE DU BREUIL :

Afin de réduire le coût de chauffage de ce bâtiment, il est décidé de regrouper toutes les activités (gym seniors – club des anciens – karaté) sur la journée du mardi.

L'association des familles du PERREON demande l'autorisation d'utiliser notre salle, pour l'activité « sport », le lundi soir à compter du 1^{er} novembre et ce durant la période de travaux de leur salle habituelle. Il est précisé que compte tenu de l'activité, il a été convenu que le chauffage ne sera pas en marche. Accord du conseil.

CENTRE DE LOISIRS :

Mr GUILLARME précise que la réouverture du centre de loisirs est en bonne voie. Ce qui facilitera la garde des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

NOUVEAUX ARRIVANTS :

L'invitation, pour le brunch du dimanche 16 octobre (11h) a été adressée aux nouveaux arrivants et associations. Une trentaine de personnes a été conviée.

CONSCRITS :

La fête se déroulera le vendredi 21 octobre pour la retraite aux flambeaux et le dimanche 22 octobre pour le défilé.

La remise des clefs de la commune aux 20 ans, aura lieu le vendredi 14 janvier (19h30) en mairie. La réunion avec les conscrits, les chauffeurs des voitures, la gendarmerie et la municipalité, se tiendra le samedi 15 octobre (10h00).

QUESTIONS DIVERSES :

a) Musiques actuelles :

L'agglo organise le projet « AMPLI ». Projet permettant aux artistes amateurs (15-25 ans) de se produire sur scène. Le caveau de Mr TEXIER « Rue de la Voûte » servira de lieu de concert. Tous renseignements auprès de l'agglo.

b) Accotement sur la RD19 Arbuissonnas :

Mr MORAND rappelle que les arbres ont été coupés l'an passé et que le Département s'était engagé à replanter une haie. Mr MORAND rencontre les services du Département, le 14 octobre prochain pour connaître l'avancée de ce dossier.

c) Fibre :

Mr DENIZOT informe que les travaux de liaison entre Salles et Arbuissonnas (enfouissement vers le viaduc) devraient débuter prochainement.

d) Illuminations :

Malgré le contexte, il est décidé de faire installer les illuminations. Ces dernières fonctionneront aux mêmes horaires que l'éclairage public. Un devis est demandé à l'entreprise SERPOLLET pour la pose et dépose.

e) Congrès des Maires du Rhône :

Il se déroulera le mercredi 19 octobre

f) GNOLUS :

DESTINATION BEAUJOLAIS a mis en place une chasse au trésor sur la région beaujolaise. Cette chasse au trésor se pratique à l'aide d'une application gratuite sur mobile, permet de résoudre des énigmes et de découvrir le patrimoine. Notre village fait partie des sites à découvrir. Plus d'infos sur le site « DESTINATION BEAUJOLAIS ».

PROCHAINES REUNIONS :

Mercredi 2 novembre à 20h30
Jedi 8 ~~novembre~~ décembre à 20h30
Mardi 3 janvier 2023 à 20h30

Le Maire,

Stéphane PARIZOT



Le secrétaire de séance,

Chloé JOMAIN